

# Agenda

Jusqu'au 31 mars 2006

L'Exposition Compagnonnage au service de la région est à la Maison de la laïcité d'Ath.

22 mars 2006

Journée mondiale de l'eau: [www.tillieux.be](http://www.tillieux.be)

24 mars 2006

Stage en entreprise pour Eliane dans une entreprise namuroise d'agroalimentaire.

27 mars PS section de Champion

Réunion à la maison des jeunes. 20H

31 mars 2006

Equal pay day organisé par la FGTB, les Fps

31 mars 2006

Conférence Accueil petite enfance, avec Eliane à la CGSP, rue de l'armée Grouchy, 41 dès 19h.

19, 20 et 21 avril 2006

Le Parlement wallon ouvrira ses portes au public à l'occasion de la « Journée Jeunesse et Patrimoine », mercredi 19 (en matinée), jeudi 20 et vendredi 21 avril 2006.

1<sup>er</sup> mai 2006

À la FGTB Maison Genot.



Eliane en visite parlementaire en Afrique du Sud rend hommage à Nelson Mandela

Editeur responsable : Eliane Tillieux, rue Notre-Dame des Champs, 54, 5020 Champion.

## ► Se rencontrer

Je suis personnellement présente :

### Namur

Le lundi, sur rendez-vous, de 14 à 16 h à la maison Genot, rue de l'Armée Grouchy, 41 à Namur. Avec la collaboration de Marie-Louise Mirguet.

### Eghezée

Chaque premier dimanche du mois, de 10 à 12 h, aux Mutualités socialistes, rue de la gare à Eghezée. Avec la collaboration de Maryse Pirotte.

### Bouge

Le samedi matin, de 10 à 12 h, en collaboration avec les mandataires des sections PS de Bouge-Champion, à l'arrière du restaurant Yumbo, chaussée de Louvain, 495 à Bouge.

### Wépion

Le deuxième lundi du mois chez Charles Massaux (081.46.01.51) et Claude Elen (081.22.75.87) à Wépion.

## ► Me contacter

Via le portable 0476/64.63.24

Secrétariat parlementaire :  
Sandrine Cruspin 081/25.95.55  
et le fax 081/25.94.73

Pour toute correspondance :

Eliane Tillieux  
rue Notre-Dame des Champs, 54,  
5020 Champion.

Le courriel : [eliane@tillieux.be](mailto:eliane@tillieux.be)

Visitez aussi notre site Internet  
<http://www.tillieux.be>

# Journal d'une parlementaire

Périodique d'information d'Eliane Tillieux, Députée wallonne.

N°4 – mars 2006

**Un journal plus fourni, un nouveau site web en préparation ... et toujours autant de rencontres sur le terrain...**

*Le succès du site internet et l'intérêt rencontré par ce journal dont vous tenez le quatrième numéro entre les mains me font plus que plaisir.*

*Merci pour tous vos retours et propositions. Cela me va droit au cœur et me permet d'améliorer sans cesse ces outils très complémentaires de l'activité parlementaire.*

*Dans ce quatrième numéro, des propositions concrètes déposées au Parlement, le suivi et les résultats de mes interpellations parlementaires, des coups de cœur, un coup de gueule et bien sûr l'agenda.*

*Etre élue est une chose, travailler pour les namurois et vous en tenir informé en est une autre plus essentielle encore pour la démocratie elle-même.... C'est tous les jours, par notre pratique politique qu'il faut le réaffirmer.*

Eliane



Au service des namurois...

## Au Sommaire

**L'eau : un bien commun à préserver - P.2**

**Que font-ils avec la poste ? P.3**

**Etat généraux des aînés P. 7**

**Propositions concrètes concernant la mobilité P. 8**

**Centre de prêt de matériel P. 8**

**Où vont transiter les déchets namurois ? P.9**

**Mieux lier santé et environnement P.10**

**RAVeL P. 11**

**Egalité homme-femme P. 11**

**Agenda et contacts P.12**



Mercredi 22 mars

Journée mondiale de l'eau

## ► Journée de l'EAU



## L'eau : Un bien commun à préserver

Invité par le groupe PS du Parlement wallon, le professeur Ricardo [Petrella](#), président du Groupe de Lisbonne et de l'Université européenne de l'Environnement, est venu échanger avec les parlementaires socialistes son analyse de l'évolution du secteur de l'eau dans le monde, en Europe, et chez nous. R. Petrella a expliqué comment l'eau est devenue un bien de consommation à part entière. Ce n'est plus un droit (La Haye, 2000) ni un bien social, c'est un produit commercial, rare et donc cher.



Eliane, notre président de groupe et Ricardo Petrella à Namur.

A l'occasion de la Journée mondiale de l'eau (22 mars), la Commission de l'Environnement du Parlement wallon devrait examiner une proposition de résolution co-signée par Eliane Tillieux à propos du risque de libéralisation de l'eau dans l'Union européenne. Comme l'a rappelé la députée lors de la rencontre avec le professeur Petrella, la proposition de résolution demande au gouvernement de lutter contre la libéralisation du marché des services et du secteur de l'eau en particulier, de résister à la privatisation du secteur, de demander d'exclure l'eau de la sphère du commerce, de se battre pour maintenir le caractère public du secteur de l'eau et promouvoir le droit à l'eau potable en tant que droit humain fondamental.

Eliane Tillieux a également rappelé le rôle essentiel des pouvoirs publics dans la gestion de l'eau. « En tant que garant de l'intérêt général, il convient de s'assurer que ces pouvoirs publics veillent bien à la coordination des actions menées par les différents protagonistes du secteur de l'eau, et ce depuis le captage jusqu'à l'épuration en passant par la distribution ».

« il est important de rappeler que la gestion du secteur doit être assurée dans le sens de l'intérêt général, au bénéfice de tous », a souligné la députée en guise de conclusion.

Dossier complet sur demande auprès de Sandrine 081/25.95.55 ou sur [www.tillieux.be](http://www.tillieux.be) Accès rapide via le moteur de recherche du site. Introduire le code : E2R. Autres infos sur <http://www.aquawal.be>

## ► Egalité homme / femme

Journal Le Soir, 16/02/2006 :  
**Une femme vaut  
75 % d'un homme**



## Les femmes socialistes contre l'inégalité salariale...

Le principe : « à travail égal, salaire égal ». Principe consacré par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Par le traité de Rome fondant la CEE. Par la Constitution belge. Par la loi qui interdit les discriminations.

La réalité : Il faut 15 mois à une femme pour gagner ce qu'un homme gagne en un an.

La discrimination se porte bien.

Le 31 mars, les femmes de la FGTB, du PS et du SP.A vont célébrer la journée de l'égalité, baptisée « Egal Pay Day ».

Pourquoi cette date ? Parce que c'est seulement fin mars, que les femmes belges toucheront le salaire annuel que les hommes ont décroché le 31 décembre 2005. »

Anne Demelenne, présidente des femmes FGTB, livre des chiffres étonnants : « *L'écart salarial est le plus important chez les universitaires. Il augmente dans les grandes entreprises. Plus le secteur est riche (banques et assurances, énergie, chimie), plus croît l'inégalité.* »

**equal·payday**

En savoir plus sur le « Pay day » :

[www.equalpayday.be](http://www.equalpayday.be)

## Mieux cerner les liens entre environnement et santé devient urgent.

Depuis plusieurs décennies, l'on observe une augmentation du nombre de nouveaux cas de diverses maladies comme le cancer, des maladies respiratoires parmi lesquelles l'asthme, des troubles neurologiques et hormonaux, des troubles de la fertilité, etc.

Malheureusement, les risques sanitaires de nombreuses pollutions restent encore méconnus. C'est la raison qui a amené Eliane Tillieux à déposer une proposition de résolution visant à encourager le Gouvernement wallon à développer une véritable politique de gestion des risques environnementaux et sanitaires.

Eliane Tillieux demande notamment la préparation dans les plus brefs délais d'une stratégie régionale en matière de santé environnementale, la mise en place d'une méthodologie de gestion des crises environnementales, le renforcement de la formation des professionnels de la santé pour une meilleure prise en charge des patients souffrant de maladies environnementales, ou encore l'organisation d'un système d'information relatif à la santé environnementale accessible au grand public. Des moyens budgétaires ambitieux devront par conséquent être alloués à la réalisation de cet objectif.

Cette proposition relaye au niveau régional une initiative menée au Parlement fédéral par le Sénateur-bourgmestre Philippe Mahoux qui a été le premier à demander au gouvernement fédéral d'« initier des pistes de réflexions et d'actions pour une politique cohérente et intégrée en matière de maladies environnementales ».

## Eliane interpelle le ministre sur la formation des professionnels de la santé ...

Les liens entre santé et environnements sont de plus en plus étroits. La formation des professionnels de la santé s'adapte-t-elle ?

Le 15 février dernier, Eliane interpellait la Ministre de l'enseignement supérieur Marie-Dominique Simonet sur le thème d'une meilleure prise en compte des risques sanitaires dans les parcours de formation. La Ministre a indiqué que « dès qu'une pathologie est attribuée à des risques environnementaux, comme par exemple l'exposition à l'asbeste, elle est enseignée dans le cadre du cours de pathologie. Pour Eliane Tillieux, c'est insuffisant. « Les cours dispensés aujourd'hui abordent très certainement des aspects de santé environnementale. Cependant, nous devons mener une réflexion sur la manière de donner une visibilité à cette matière. Nous devrions peut-être la regrouper dans un seul cursus. », A-t-elle souligné dans sa réplique.

Dossier complet « Santé et environnement » sur demande auprès de Sandrine 081/25.95.55 ou sur [www.tillieux.be](http://www.tillieux.be) Accès rapide au document via le moteur de recherche du site. Introduire le code : SE1.

## ► Loisirs



### RAVeL : bonne nouvelle pour le trajet de Rochefort à Jemelle

Interpellé par Eliane sur l'aménagement de la ligne 150 du RAVeL entre Rochefort et la gare de Jemelle le Ministre Michel Daerden a indiqué que le chantier débutera le 1er mars pour se terminer, si les conditions climatiques restent clémentes, avant la période des congés scolaires.

## ► Services publics

Dossier spécial Poste



# Que font-ils avec notre poste ?

- Une réorganisation des services postaux orientée finance plutôt qu'utilisateurs.
- Une fuite en avant libérale.
- Qui contrôle ce service au public ?
- La ville de Namur réagit.
- Il nous faut un autre modèle économique.

La poste belge est emportée par des logiques désastreuses.

Création d'une poste à deux vitesses avec le timbre dit « prior » : service normal ou service lent.

Concentration des centres de tris et élimination du service de proximité avec la fermeture des bureaux locaux de poste.

Gestion en dehors du monde réel des tournées sur base d'un logiciel qui servira encore longtemps d'exemple de ce qu'il ne faut pas faire dans les écoles de « super-manager ».

Fuite en avant vers la vente à d'autres acteurs économiques qui achèveront le sale boulot.

Rien à dire, les managers de ce service « au public » ont de la suite dans les idées.

Mais nous citoyens, et nous leurs représentants, que faisons-nous ?

Car nous payons ici aussi le résultat du désinvestissement de l'Etat de ses services publics. Et cette fois encore, cette évolution touche chacun d'entre nous. Comme utilisateur mais aussi comme contribuable car c'est encore nous qui payons le rhabillage de la mariée en vue de ses futurs noces.

Je trouve que nous sommes bon public !

## Il faut gérer la poste, mais vraiment la gérer

Dossier  
spécial  
Poste

Voici en tout cas avec la poste un excellent dossier pour renvoyer managers et conseillers financiers à l'école. Car même si on se place dans une logique « entrepreneuriale », il est logique d'évaluer le travail des gestionnaires actuels et récents de la poste.

Outre qu'ils se sont mis à eux-mêmes la barre le plus bas possible (renflouer le navire pour le revendre le plus vite possible), la qualité du produit s'est détériorée, son prix monte, le réseau de distribution est sans dessous dessus et la création de nouvelles activités à plus fortes marges de rentabilité qui permettrait une croissance de l'ensemble sont inexistantes.

Même comme entreprise, la poste a un capital de confiance, une habitude de la proximité et des centaines de savoir-faire à mettre en œuvre au plus vite.

## La ville de Namur réagit

Le Conseil communal de Namur donne-t-il le coup d'envoi d'une réaction ?

Devant la suppression de plusieurs bureaux postaux et boîtes aux lettres sur le territoire namurois, Bernard Anselme a rencontré des représentants de la direction de la Poste. Loin de la qualité du service au citoyen, le Bourgmestre et le conseil communal ont bien dû constater que les choix

sont inspirés par le seul souci de rentabilité, faisant fi des besoins les plus légitimes de la population. Les formules alternatives du type « points postes », lorsqu'elles existent, ne répondent pas à l'ensemble des besoins des citoyens et elles posent la question de la rentabilité de ce service pour les privés qui les prendraient en charge.



La proximité d'un bureau de poste est importante pour les personnes âgées. Ces bureaux jouent un rôle bancaire. Avec la fermeture des guichets, les « facteurs distributeurs » risquent d'être à nouveau la cible d'agressions.

Le conseil communal de Namur a donc tiré ses conclusions et a décidé de relayer avec fermeté le mécontentement des habitants. Il est demandé la publication des comptes de résultat des bureaux de poste concernés ainsi que les critères utilisés pour juger de la non-rentabilité de ces bureaux et boîtes aux lettres.

La Poste est un service public et ne peut déroger en tant que tel à ses missions. Elle doit continuer à répondre le plus efficacement possible aux attentes des citoyens.

Eliane

## ► Gestion des déchets

### Où vont transiter nos déchets namurois ?



Le 20 février dernier, Eliane Tillieux a interrogé le Ministre Michel Daerden<sup>1</sup> — sur la création d'un quai de chargement de déchets à Floreffe.

Constatant que la production de déchets a augmenté partout, et que ceux-ci doivent être gérés, la députée namuroise a questionné le Ministre sur les modalités de construction de ce quai, le long de la Sambre. Celui-ci servira à charger des déchets ménagers de la Province de Namur vers la Province de Liège.

Rappelons à ce sujet que le BEP et l'intercommunale de traitement des déchets en région liégeoise ont conclu une convention prévoyant la fourniture par le premier d'ordures ménagères à l'incinérateur de cette dernière.

La construction d'un incinérateur en Province de Namur est en effet exclue et la mise en centre d'enfouissement technique sera interdite à partir de 2010.

Le Ministre M. Daerden a répondu que la commune de Floreffe émettrait un avis favorable au projet de création d'un point de chargement de déchets à Floriffoux en amont de la zone portuaire de Malonne. « Cet emplacement est situé en dehors de toute zone habitée », a précisé le Ministre.

Ce projet n'en est encore qu'à son début. Il est trop tôt pour se prononcer sur une date quant à la réalisation des travaux car « la zone envisagée doit d'abord faire l'objet d'un accord de la commune de Floreffe et ensuite d'une révision du plan de secteur ou d'un plan d'aménagement communal dérogoatoire », a poursuivi Michel Daerden.

En conclusion, Eliane Tillieux a souligné l'importance du dossier pour la Province de Namur. Cette zone de chargement prévoit en effet l'accueil de toute une série d'entreprises liées au traitement des déchets en général. « Par ailleurs, privilégier la voie d'eau ne peut être que favorable pour notre environnement et le désengagement de nos axes autoroutiers », a indiqué la députée namuroise.

A suivre...

Pour recevoir gratuitement le journal d'Eliane à domicile...

... laissez simplement vos coordonnées à Sandrine au 081/25.95.55 ou envoyez un courriel à [contact@tillieux.be](mailto:contact@tillieux.be)

<sup>1</sup> Ministre du Budget, des Finances, de l'Équipement et du Patrimoine.

## ► pour nos aînés

Proposition de résolution d'Eliane Tillieux déposée sur le bureau du Parlement wallon.

## Les propositions d'Eliane pour des transports aînés admis.

Pour les personnes âgées, marcher sur des surfaces inégales, franchir des marches ou monter dans un bus peuvent constituer autant d'obstacles. Même si des efforts sont entrepris par les TEC, il ressort d'une question parlementaire posée par Eliane Tillieux que l'on peut mieux coordonner le travail. A cet effet Eliane Tillieux a déposé sur le bureau du Parlement wallon une proposition de résolution proposant au gouvernement wallon toute une série d'initiatives concrètes :

- Inclure davantage le critère « personnes âgées » dans les Plans Communaux de Mobilité ;
- Adapter les transports publics aux besoins des personnes à mobilité réduite en milieu rural ;
- Entretien des passages surélevés ou souterrains, créer des trajets alternatifs ;
- Acquérir exclusivement des bus à planchers surbaissés, avec portes et couloirs larges ;
- Des services de transports publics adaptés sur appel ;
- Meilleure coordination des transports avec les manifestations culturelles.

Partout où cela est possible, multiplier les synergies entre l'aménagement du territoire, la politique du troisième âge et de la personne handicapée.

Texte complet de cette proposition d'Eliane sur demande auprès de Sandrine 081/25.95.55 ou sur [www.tillieux.be](http://www.tillieux.be) Accès rapide au doc. via le moteur de recherche. Introduire le code : EA3

## ► Aide aux associations

## Suivi de l'intervention sur le Centre de prêt de matériel de la Communauté française

Le 21 décembre 2005, Eliane Tillieux interpellait le Ministre Claude Eerdeken<sup>2</sup> sur les motifs des quatre licenciements survenus au Centre de prêt de matériel de la Communauté française de Naninne. Il est en effet essentiel que le Centre puisse continuer à assumer pleinement son rôle majeur en Communauté française, en apportant une aide décisive aux mouvements de jeunesse, aux mouvements d'éducation permanente, aux associations scolaires et culturelles pour la bonne organisation de leurs activités. Le Ministre a signalé que seul un taux d'absentéisme cinq fois supérieur à la moyenne en Communauté française était à l'origine de cette situation. Il a assuré Eliane de la poursuite et donc même de l'amélioration de ce service à l'avenir. Répondant au Ministre, la députée Eliane Tillieux a indiqué que « c'est non seulement en combattant les abus et mais aussi en octroyant des promotions et une logique de carrière aux agents compétents que l'on parviendra à un service public réellement efficace ».

<http://www.cpm.cfwb.be/>

<sup>2</sup> - en charge de la Fonction publique et des Sports au Gouvernement de la Communauté française -

Dossier spécial Poste

## ► Question orale

Question posée par Eliane au Ministre Philippe Courard

## Les conséquences de la fusion des postes belge et danoise.

Monsieur le Ministre,

Plusieurs entreprises publiques belges ont connu une année 2005 particulièrement agitée. A titre d'exemples, la SNCB se compose depuis le 1er janvier 2005 de trois entités (SNCB Holding, SNCB et Infradel) et la Banque australienne Macquarie détient depuis le début de l'année 2005 70% des actions de la Biac, société de gestion de l'aéroport de Bruxelles-National.

Le secteur postal connaît également d'importants bouleversements. La libéralisation du service postal, qui fait d'ailleurs l'objet d'une directive européenne, prévoit que l'ouverture totale du marché postal n'interviendrait pas avant 2009. Mais elle a franchi un cap important le 1er janvier dernier depuis qu'un consortium composé de la Poste danoise et du groupe financier britannique CVC a pris une participation de 50% moins une action dans la Poste belge.

Détenue par l'Etat à hauteur de 75%, la Poste danoise est, dit-on, l'une des postes les plus performantes d'Europe. Monsieur le Ministre dispose-t-il de données détaillées sur les services offerts et leur organisation géographique ? Une étude comparative des secteurs postaux belge et européen a-t-elle été réalisée ? Car il est évident que, si la performance de la Poste danoise est avérée, la Poste belge entendra en profiter.

Le patron de la Poste Johnny Thijs a confirmé le mardi 6 décembre 2005 que l'entreprise allait supprimer 900 postes de travail, par la voie de plan de départs. Au nombre d'environ 1300 actuellement, les bureaux de poste devraient être réduit d'une centaine pendant l'année 2006, dont une douzaine en Wallonie d'ici le mois d'avril.

Dans un domaine aussi essentiel que le secteur postal, n'est-il pas contradictoire de programmer la réduction de l'emploi pour améliorer le service ?

Selon mes informations, ces suppressions se justifient par des impératifs financiers et la recherche d'une plus grande efficacité de la distribution du courrier (d'où la préparation de Georoute 2).

« Un bureau sur trois seulement est rentable » expliquait le porte-parole de la Poste dans le quotidien « Le Soir » du 1er février dernier. Pouvez-vous nous dire, Monsieur le Ministre, quels sont les critères utilisés pour juger de la non-rentabilité d'un bureau de poste ?

Le personnel des bureaux de poste fermés serait réaffecté dans des bureaux voisins et des magasins postaux seraient créés et exploités par un tiers privé ou public. Mais il me revient que ces magasins offriront un assortiment de base, excluant notamment les services de la Banque de la Poste. Dans quelle mesure les besoins des personnes âgées, et de manière plus générale les besoins des personnes isolées sont-ils pris en considération ? Celles-ci devront parfois parcourir jusqu'à 10km pour toucher leur pension dans un bureau de poste à assortiment complet, ou bien se faire amener l'argent liquide par un facteur, avec toute l'insécurité que cela implique.

Permettre aux facteurs de remplir leurs missions et d'offrir au citoyen un service optimal est une nécessité. Cela dit, vouloir leur confier des tâches en matière de transactions financières ou de versements de pensions d'une part implique un risque accru d'agression et d'autre part va à l'encontre des campagnes publicitaires encourageant les personnes pensionnées à ouvrir un compte afin de réduire les transactions.

La réforme prévoit également que les bureaux de postes à faible utilisation soient transformés en halte postale ouverte au public durant au minimum 6 heures/semaine. N'y a-t-il pas un risque qu'une trop faible fréquentation mène, à terme, à la fermeture de ces haltes postales, et par conséquent à une diminution du nombre d'emplois dans ce secteur et à une remise en question de l'offre de service ?

Par ailleurs, qu'advient-il lorsque les exploitants privés de magasins postaux ne pourront plus poursuivre leurs activités, et assurer dans le même temps le service postal de base à la population ?

Pour terminer, sachant que ce sont les plus grandes entreprises belges qui représentent le socle du courrier pour la Poste, en termes de volume comme en termes de chiffre d'affaires, nous pouvons légitimement penser que cette réforme mènera à une détérioration du service aux particuliers. La Poste reste un service public. Elle doit par conséquent assurer un service de qualité à tous les citoyens. J'espère que la réponse de Monsieur le Ministre pourra nous rassurer à ce sujet.

Eliane Tillieux

## Le Ministre Philippe Courard répond...



Philippe Courard, Ministre régional en charge de la Fonction publique et des Affaires intérieures, souhaite que la restructuration des services postaux se fasse au service du citoyen.

Par ailleurs, même si tout est réglé au niveau fédéral, les communes sont les réceptacles des entreprises publiques.

Ce sont les raisons pour lesquelles Philippe Courard a pris de nombreuses initiatives : contacts réguliers avec les ministres compétents qui se sont succédés au fédéral (Van de Lanotte et Tuybens), rencontres avec l'administrateur délégué de La Poste (Johnny Thys), avec les syndicats et responsables régionaux de La Poste, etc.

Il a par exemple fait remarquer à Monsieur Tuybens que la règle « une présence postale » par entité (prévue dans le contrat de gestion de La Poste) n'est pas toujours respectée. Le Ministre est convaincu que les communes doivent être consultées parce qu'elles sont concernées au premier chef par la réforme en cours. « Il faut revendiquer inlassablement cette ruralité qui nous caractérise » insiste encore Philippe Courard, certain que les régions rurales « ne sont pas des territoires qui accueillent des citoyens de seconde zone ». Dans sa réponse à Eliane Tillieux, le Ministre a enfin précisé que ses démarches ont porté leurs fruits car de nouvelles dispositions seront très prochainement appliquées. Ainsi par exemple, 25 jours avant l'enlèvement d'une boîte aux lettres, la commune sera informée de la décision et pourra la contester. La décision pourrait alors être revue... un moyen pour les communes de défendre leur intérêt dans une réforme qui les concerne pleinement.

### ► Transport scolaire

#### Namur veut sécuriser le déplacement scolaire

La sécurité et le confort de nos écoliers font partie des préoccupations du Bourgmestre de Namur, Bernard Anselme. Durant la 3ème semaine du mois de mars, pas moins de deux mille parents et plus de 8000 élèves du primaire et du secondaire seront interrogés lors d'une grande enquête sur la sécurisation du transport scolaire.

Info: Isabelle Bondroit : 0472/60 41 88

## Etat généraux des Aînés à Namur



### Epanouissement et bien-être des aînés : nous sommes tous concernés par les projets de prise en charge du vieillissement

Une des 14 réunions d'actualisation du programme du parti concernant les aînés se tenait le 20 janvier à Namur.



Eliane y a tracé – en introduction - les grandes lignes du parti pour l'avenir.

Le 27 novembre, le PS a lancé les Etats Généraux des Aînés (EGA). Il s'agit d'un processus comparable à ce qui a été fait pour la réflexion autour de thèmes tels que l'enseignement, les familles, la culture.



Gaston Onkelinx sera pendant tout le processus l'ambassadeur du PS. On le retrouve ici à la tribune avec Gilbert Lonnoy et Eliane Tillieux

Les EGA instaurent un dialogue avec l'ensemble des personnes concernées (pensionnés, acteurs des pensions, des soins de santé, de la vie en société des aînés) pour aboutir à l'énoncé des propositions claires du PS sur ces sujets.

Les contributions de Namur auront été variées, précises et très nombreuses. Gaston Onkelinx et Philippe Mahoux ont clôturé la journée en replaçant les différents apports dans les grands équilibres.

Texte de l'Introduction de la journée d'Eliane sur [www.tillieux.be](http://www.tillieux.be) code d'accès direct dans moteur de recherche EA1 ou sur simple demande à Sandrine Cruspín au 081/25.95.55